

226C0454  
FR0011981968-FS0310

2 avril 2026

**Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**WORLDLINE**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> avril 2026, la société Barclays Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 mars 2026, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, à cette date, directement et indirectement, 18 065 534 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,59% du capital et 4,91% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Barclays Bank Plc	16	ns	16	ns
Barclays Capital Inc.	3 392	ns	3 392	ns
Barclays Capital Securities Limited	18 062 126	5,59	18 062 126	4,91
<b>Total Barclays Plc</b>	<b>18 065 534</b>	<b>5,59</b>	<b>18 065 534</b>	<b>4,91</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

À cette occasion, la société Barclays Capital Securities Limited a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir, au 26 mars 2026, 10 034 960 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir, au 26 mars 2026, 8 030 561 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont :

- 1 066 840 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference* » à dénouement en espèces, sans échéance ;
- 97 316 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 26 avril 2027 et le 17 mai 2027 ; et
- 6 866 405 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 28 avril 2026 et le 1<sup>er</sup> mars 2027.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 323 251 447 actions représentant 367 964 917 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par courrier reçu le 2 avril 2026, la société Barclays Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2026, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, directement et indirectement, 13 007 247 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 4,02% du capital et 3,53% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Barclays Bank Plc	16	ns	16	ns
Barclays Capital Inc.	3 181	ns	3 181	ns
Barclays Capital Securities Limited	13 004 050	4,02	13 004 050	3,53
<b>Total Barclays Plc</b>	<b>13 007 247</b>	<b>4,02</b>	<b>13 007 247</b>	<b>3,53</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

À cette occasion, la société Barclays Capital Securities Limited a franchi individuellement en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 4 678 300 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 8 328 934 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont :

- 1 178 196 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference* » à dénouement en espèces, sans échéance ;
- 97 316 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 26 avril 2027 et le 17 mai 2027 ; et
- 7 053 422 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 28 avril 2026 et le 1<sup>er</sup> mars 2027.